

TABLEAU RECAPITULATIF – REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS LOCAUX

A compter du 1^{er} septembre 2025

Tableau annexe établi en application de l'article L2123-20-1 DU CGCT

NOMS - PRENOMS	QUALITES – FONCTIONS	TAUX APPLIQUES (% de l'indice brut terminal) (1)
TOTY Louis DOLLÉ Eric CLAVEL Sylvie	Maire 1 ^{ER} Adjoint au Maire 2 ^{ème} Adjoint au Maire	40,30% 10,70% 10,70%

(1) Ne pas indiquer les montants des indemnités, mais uniquement leurs modes de calcul en relation avec l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

Vu pour être annexé à la délibération du 31 juillet 2025.

Fait à TRIZAC, le 31 juillet 2025.

Le Maire,

L.TOTY.

